Lutte contre certaines maladies des poissons, en particulier le saumon

1999/0191(CNS) - 07/04/2000 - Proposition législative modifiée

La proposition modifiée a pour objet de tenir compte des amendements du Parlement européen. En outre, la proposition modifiée introduit également une exigence selon laquelle le plan établi par les services officiels pour le retrait des poissons doit être approuvé par la Commission.